

**Province de Québec
MRC de D'Autray
Municipalité de Saint-Didace**

Procès-verbal de la séance de consultation publique du conseil de la Municipalité de Saint-Didace, tenue à 19 h, le 11 mars 2024, en salle de conférence de la Maison de la Rivière Maskinongé située au 531, rue Principale, à Saint-Didace.

À laquelle sont présents les membres du conseil :
Monsieur Yves Germain, maire
Monsieur Sylvain Bélisle, conseiller au siège #2
Madame Jocelyne Bouchard, conseillère au siège #3
Monsieur Jacques Martin, conseiller au siège #5
Monsieur Pierre Brunelle, conseiller au siège #6

Ouverture de la séance

Le quorum étant atteint, la séance est ouverte à 19 h 04 sous la présidence du maire, Yves Germain, et en présence de la directrice générale et greffière-trésorière, Chantale Dufort, qui agit à titre de secrétaire de la séance.

Monsieur le maire, Yves Germain, annonce l'ouverture officielle de la séance.

Exposé de la réglementation

La greffière-trésorière présente les projets de règlement

- Projet de règlement 059-1-2024, modifiant le règlement original numéro 059-1989-01, intitulé « *Plan d'urbanisme* », afin d'ajouter la notion d'îlots de chaleur.

Après quoi, les citoyens présents sont invités à faire connaître leurs observations.

Levée de l'assemblée

L'assemblée est levée à 19 h 11.

Yves Germain
Maire

Chantale Dufort
Directrice générale